



Gabon

Michel-Menga M'Essone

Ministre de l'Éducation Nationale et de l'Instruction Civique



Né le 23 décembre 1950 à Cocobeach dans la province de l'Estuaire, marié et père de 6 enfants, Monsieur Michel Menga M'Essone est titulaire d'un Doctorat de Psychologie de l'enfant et de l'adolescent, et d'une Maîtrise en Espagnol. Enseignant de formation, Maître assistant à l'Université Omar Bongo de Libreville, Monsieur Menga M'Essone a été, de 1983 à 1986, Chef de département des Sciences de l'Éducation à l'École Normale Supérieure de Libreville. Charges qu'il a assumées parallèlement aux fonctions de Chef de service des Relations Internationales au Ministère de l'Éducation Nationale, Correspondant National de l'UNESCO et de la CONFEMEN, avant d'être promu l'année suivante Conseiller du Ministre de l'Éducation Nationale, Directeur National du «Projet Réforme du Système éducatif gabonais ». Monsieur Menga M'Essone entre ensuite dans la Haute Administration Publique en 1988 en qualité de Secrétaire Général du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, avant d'occuper les mêmes fonctions au Ministère du Commerce et de l'Industrie de 1992 à 1996, année où il entre en politique en se faisant élire député à l'Assemblée Nationale, pour le compte du Parti Démocratique Gabonais, parti au pouvoir, dont il sera le Secrétaire Général Adjoint, Chargé de l'Éducation et de la Formation, jusqu'en 2008 ; poste qu'il quitte pour entrer au Bureau Politique.

L'éducation pour l'inclusion : la voie de l'avenir

De Jomtien en Thaïlande en 1990 au cadre d'action de Dakar au Sénégal en 2000, l'École voit ses missions davantage se complexifier, et donc ses responsabilités s'alourdir et se diversifier dans le processus, long et lent, de développement durable de nos jeunes États.

La proclamation d'une Éducation de qualité pour tous, d'ici à l'an 2015, nous rappelle, en effet, les énormes enjeux et les multiples défis d'un tel pari, dans un pays du Sud comme le nôtre, où tous les domaines de développement sont, par essence, prioritaires : de la route à la santé, notamment la lutte contre le VIH et le SIDA, fléau qui ravage la communauté scolaire et enseignante, de l'autosuffisance alimentaire à un habitat décent pour tous etc.

Pour autant, l'intégration de l'éducation pour l'inclusion par notre système éducatif et de formation, cadre par excellence de construction d'une citoyenneté opérante et responsable, loin de nous tourmenter, devrait nous aider à mieux orienter nos politiques de refondation du système éducatif, par un éclairage nouveau des finalités mêmes qui guident notre action.

En ce sens, depuis 1999, le Gabon a entrepris une série de réformes qui visent non seulement à donner plus de sens aux enseignements et aux formations, mais aussi à offrir à chacun de ses enfants l'opportunité et les moyens de s'exprimer et de se réaliser en fonction de ses aptitudes.

C'est dans cet esprit que s'inscrivent :

- l'élaboration des référentiels de formation et de l'enseignement technique par l'approche modulaire (1998) ;
- l'approche par les compétences au primaire (2002) ;
- la prise en charge des frais de mutuelle et d'assurance scolaires par l'État (2000) ;
- la gratuité du manuel scolaire pour tous les élèves, du primaire au secondaire (2001) ;
- la révision du curriculum de formation des enseignants du primaire (2008).



Cependant, parce que l'éducation pour l'inclusion serait de nulle efficacité si elle n'était conçue que comme un privilège accordé aux handicapés, aux minorités et autres « traditionnels laissés pour compte », nous nous acheminons depuis le début de cette année scolaire vers la promotion de l'excellence, en offrant aux élèves dont c'est le besoin spécifique un enseignement à la hauteur de leurs compétences, par la création d'établissements spécialisés ; c'est-à-dire à dominance scientifique pour les uns, littéraire et artistique, manuel et technologique pour les autres, etc., ouverts à tous ceux qui en sentent la vocation et qui en manifestent les aptitudes, sans distinction de race, de religion, d'ethnie, ni d'origine sociale.

Cette vaste entreprise impose, certes, la volonté et l'implication de tous les acteurs du système éducatif de mon pays, mais cela appelle aussi à la participation de tous les pays amis et de tous les partenaires au développement, ainsi qu'à l'accompagnement des organismes spécialisés des Nations Unies, en tête desquels se situe, sans conteste, l'Unesco.

Telle est notre vision de l'éducation pour l'inclusion : une profonde espérance dans un épanouissement intégral du citoyen gabonais, dans la dignité, la tolérance, l'acceptation de la différence de l'autre, et capable du "Vivre Ensemble" dans un concert de nations apaisées.